

Comité d'experts sur la gestion adaptative

« Du conflit d'intérêts »

Alexandre Czajkowski
OMPO

OMPO (Oiseaux Migrateurs du Paléarctique Occidental) est une organisation internationale à vocation scientifique, à but non lucratif, qui s'appuie sur un réseau de partenaires scientifiques incontestables pour développer la connaissance des oiseaux paléarctiques migrateurs et de leurs habitats à l'échelle de leur aire de distribution.

Les études qu'elle réalise depuis 35 ans, de l'est de l'Europe à l'Afrique occidentale, ont pour objectif de contribuer par la science à la conservation et à la gestion durable de leurs populations, une gestion adaptative s'imposant pour certaines d'entre elles. Ce positionnement unique et la qualité des contributions d'OMPO sont reconnus par les autorités nationales des Etats européens et africains avec lesquelles coopère l'organisation, comme par les instances internationales (AEWA, UICN, Ramsar, Convention de Berne, Wetlands International, CIC, FACE, etc) qui font appel à son expertise.

OMPO étant en partie financée et par des instances cynégétiques internationales qui lui commandent des rapports scientifiques en priorité sur les espèces chassables, la question du conflit d'intérêts se poserait si ses décisions ne relevaient d'un système de gouvernance associant trois organes complémentaires : un Conseil d'Administration, un Groupe d'experts et enfin un Conseil scientifique international qui valide ces travaux.

Quelles que soient les positions que j'ai pu occuper au long de ma vie professionnelle, fondée sur l'expérience du monde associatif régional puis national et international, et de mes quelque quarante années d'activités au Muséum national d'histoire naturelle puis à OMPO, je n'ai jamais sous-estimé ce problème. J'ai veillé à une parfaite intégrité face à des enjeux quelquefois contraires, défendant sans aveuglement militant ce qui me semblait honnête et juste à partir de données objectives, fusse au détriment de mes intérêts. Membre *intuitu personæ* du Groupe d'experts sur les oiseaux et leur chasse (GEOC) durant ses huit années d'existence je n'ai pas varié dans mon attitude et je ne compte pas en changer en tant que membre du Comité d'experts sur la gestion adaptative (CEGA).

Biologiste non chasseur, je suis convaincu qu'en tant qu'activité humaine très réglementée et responsabilisante, la chasse contribue à la pérennité de la biodiversité, notamment en faisant vivre des territoires grâce à une gestion efficace des milieux naturels profitable à la biodiversité et aux populations locales. Sans elle, nul doute que la nature que nous étudions et aimons, celle qui sous nos latitudes constitue le réservoir de vie sauvage, aurait régressé plus encore que nous le constatons actuellement sous l'emprise de la croissance démographique mondiale.

C'est pourquoi, je conçois de m'investir dans le développement du concept de gestion adaptative, parce qu'il constitue une alternative au clivage espèce protégée / espèce chassable. Ce type de gestion implique non seulement des actions de suivi de l'état des populations animales et de contrôle de leurs prélèvements, des actions en faveur des habitats mais aussi l'engagement concerté, donc le dialogue entre de nombreux acteurs sociaux, créant un climat propice pour assurer un bon état de conservation aux espèces et, par voie de conséquence, des opportunités à ceux qui souhaitent bénéficier de cette ressource.